

cer les dépenses de nombreux ministères. Les traitements et les salaires représentent le facteur qui, à lui seul, est la principale source d'inflation. Prenons, par exemple, les comptes du ministère de la Défense nationale. Quand l'ancien titulaire, devenu ministre des Transports (M. Hellyer) a expliqué ses prévisions budgétaires en juin dernier, il a clairement indiqué que sans les hausses de traitements et de salaires, des soldes et des indemnités dans les forces armées, il aurait pu réduire son budget d'environ 10 p. 100. L'augmentation très modeste du budget de la Défense nationale découle en entier du relèvement des traitements, salaires, soldes et indemnités.

Ce problème de l'augmentation des traitements et des salaires se retrouve partout dans la fonction publique et dans l'économie en général, mais il est certain que le domaine de la fonction publique, celui des ministères, est sous le contrôle du gouvernement et le gouvernement devrait prendre des mesures à ce sujet. Une de ces mesures seraient, me semble-t-il, de ralentir le recrutement. A tout prendre, il serait souhaitable que les mises à la retraite servent à réduire le personnel de bien des ministères. J'ai quelques exemples de directions, de commissions et de ministères où le personnel n'a pas seulement doublé ou triplé au cours de la dernière décennie mais est devenu dix à quinze fois plus nombreux à la suite d'une prolifération, de l'importance artificielle attribuée à certains travaux qu'il n'est pas nécessaire d'accomplir si minutieusement. Je voudrais préciser que je pense tout particulièrement à certaines des sociétés de la Couronne.

Je remarque que, d'après les prévisions au Livre bleu, les dépenses de Radio-Canada pour l'année en cours passeront de 115 millions à 145 millions environ, soit une augmentation de 30 millions de dollars. Je doute qu'il y ait un seul Canadien qui ne soit pas alarmé par le budget de Radio-Canada. D'autre part, très peu de personnes semblent pouvoir mettre le doigt sur certains des problèmes, des erreurs, des faux calculs, enfin, sur les erreurs d'administration dont souffre cette grande société. Elle a grand besoin d'être secourue, et je suis convaincu qu'elle le sera dès qu'on aura adopté une nouvelle loi sur la radiodiffusion et nommé une nouvelle direction.

A titre d'exemple, voici une coupure tirée du *Sun* de Vancouver daté du 29 septembre 1967. L'article est écrit par M. Les Wedman. Il y mentionne une émission qu'on prétend populaire qui est passée sur les ondes de CTV, «Mission: Impossible», série de provenance américaine. La CTV l'a fait passer sur ses ondes l'an dernier pour un montant donné. Avant d'avoir pu décommander la sé-

rie pour l'année qui vient, les représentants de CTV étaient relancés par l'un des directeurs de la société qui tourne «Mission Impossible». Celui-ci leur annonçait, tout penaud, qu'ils n'auraient pu l'obtenir de toute façon car quelqu'un leur avait damé le pion. Radio-Canada la mettra en ondes cette année, pour deux fois le montant. Radio-Canada ne s'était même pas donné la peine de consulter CTV pour voir si elle pouvait se prévaloir de l'option de cette dernière afin d'obtenir la série pour la moitié du prix que nous, contribuables canadiens, aurons maintenant à payer.

Un autre exemple puisé dans la rubrique de M. Wedman intéressera certains vis-à-vis, je pense. Il s'agit du reportage du récent congrès conservateur-progressiste au Maple Leaf Gardens de Toronto. Certes, la télévision en a fait un bon reportage, et tous ceux à qui j'en ai parlé estiment qu'il s'agissait d'un grand événement. A mon avis, cet événement était très bien et méritait un reportage complet. J'espère seulement que les congrès futurs jouiront d'un traitement semblable. Mais voici ce que M. Wedman en a dit:

La Société Radio-Canada a dépensé plus de \$400,000 pour le reportage télévisé du congrès, et y a affecté 486 employés. Par contre, le réseau CTV y a consacré plus d'heures à l'écran, a constamment enlevé la primeur à Radio-Canada et a fait du meilleur travail pour \$43,000, avec seulement 48 employés.

En chiffres ronds, le réseau CTV a réalisé son reportage avec dix fois moins d'argent et de personnel que Radio-Canada. Avec tout le personnel qu'elle y a mis, Radio-Canada aurait pu tenir son propre congrès à Toronto simultanément. Les contribuables n'y ont pas trouvé tout leur compte.

L'hon. M. Ricard: Que ferez-vous à ce sujet?

M. Davis: Il ne faudrait pas que de telles choses se reproduisent. Je voudrais maintenant parler de quelques entreprises dans l'Ouest. J'ai personnellement beaucoup œuvré pour que le gouvernement fédéral construise un nouvel ouvrage pour la traversée du port de Vancouver. Le Conseil des ports nationaux et le ministère des Transports ont finalement...

M. Scott (Danforth): Le député me permettrait-il de poser une question?

M. Davis: Je voudrais terminer cet exemple.

M. Scott (Danforth): C'est au sujet de Radio-Canada. Je ne veux pas que l'honorable député s'écarte du sujet.

M. Davis: Je répondrai à votre question relative à Radio-Canada.

M. Scott (Danforth): Maintenant ou plus tard?